



CONSEIL D'ADMINISTRATION

⊖

SÉANCE DU 18 MARS 2016

RÉSOLUTION N° 2016- 02

Affectation du résultat de l'exercice 2015

Sur proposition du Directeur Général relative à l'affectation du résultat de l'exercice 2015 et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration :

Approuve l'affectation en report à nouveau du résultat net de l'exercice 2015 d'un montant de + 7 747 080,13 € (sept millions sept cent quarante-sept mille quatre-vingt euros et treize centimes).

Le Président du Conseil d'administration



Jean-Yves CAULLET